

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 109 / Mars 2021

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



**Des rencontres
fondatrices**

P. 3

**Compter pour,
compter sur quelqu'un** P. 4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

Des rencontres fondatrices

04 —

Dossier

Compter pour,
compter sur quel'un

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets
et les partenariats
d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants et
d'Adolescents d'Amboise

12 —

Situation éducative

Jeunes majeurs dans le Loiret
L'accompagnement précieux
de la Fondation

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

ACTION+, le dispositif
d'accompagnement à l'autonomie
d'ACTION ENFANCE

édito

Favoriser la constitution de liens solides

La Fondation a engagé, depuis deux ans, avec six de ses établissements et une équipe de chercheurs en sciences sociales, une démarche de recherche-action sur le capital social des enfants et des jeunes qu'elle accueille. En effet, le réseau et les liens que tissent et entretiennent les jeunes gens au cours des années sont essentiels quand ils parviennent à l'âge adulte et deviennent autonomes.

Au même titre que nous prenons soin de la santé des jeunes qui nous sont confiés et soutenons leur scolarité, nous les aidons à créer des liens à l'extérieur de nos Villages d'Enfants et d'Adolescents, à s'ouvrir sur le monde, à expérimenter un mode de vie le moins marqué possible par les contraintes institutionnelles, à se tisser un réseau soutenant sur lequel ils pourront s'appuyer dans leur vie d'adulte. Le rapport de recherche, publié en janvier dernier, révèle notamment que plus le parcours institutionnel est long, moins la famille représente un réseau soutenant et plus le risque d'isolement d'un jeune majeur devient élevé. Les indicateurs montrent que cet enjeu concerne une partie importante des enfants et des jeunes. 30 % des 148 enfants et jeunes enquêtés n'ont passé aucune nuit hors de l'établissement ou hors collectivité au cours de l'année scolaire écoulée. 48 % d'entre eux déclarent ne pouvoir compter sur aucun ou sur un seul adulte, en dehors du Village d'Enfants et d'Adolescents qui les a accueillis.

Ces constats ont été renforcés et affinés par les témoignages des jeunes rencontrés en entretien par les sociologues, mais aussi par ceux de jeunes adultes anciennement accueillis à la Fondation.

Des premières pistes d'action ont été émises pour répondre aux enjeux identifiés : développer le parrainage, poursuivre et diversifier les activités extra-scolaires, permettre de recevoir et d'être reçu plus facilement, favoriser les conduites partagées avec des parents d'amis, activer le réseau du Village d'Enfants et d'Adolescents pour les recherches de stages...

Toutes ces pistes et, plus largement, la constitution d'un capital social pour chacun, doivent progressivement être intégrées dès l'arrivée des enfants et des jeunes qui nous sont confiés et poursuivies tout au long de leur accompagnement.

Dans cette action que nous allons développer, nous savons pouvoir compter sur le soutien de nos fidèles donateurs. Nous vous en remercions chaleureusement. ☒



FRANÇOIS VACHERAT,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



JULIE BASSET,
directrice adjointe Projets
et Développement



14

Infographie sur le dispositif ACTION+ de la Fondation

Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale :** Isabelle Guénot.

Rédaction : Julie Basset, Sophie Costes, Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Aurélie Jorgowski-Biard, Dominique Ortin-Meaux.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, AdobeStock, Luc Detours - luzylux.com, Freepik, IStock, X. Renaud, Studio parapluie.

Infographie : Guillaume Egels. **Conception graphique et réalisation :** Lonsdale.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021. **ISSN :** 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.

 **PEFC** 10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Trésorier : Alain David

Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Aude Guillemin,
Christel Hennion, Marie-Emmanuelle Hochereau,
Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne

75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

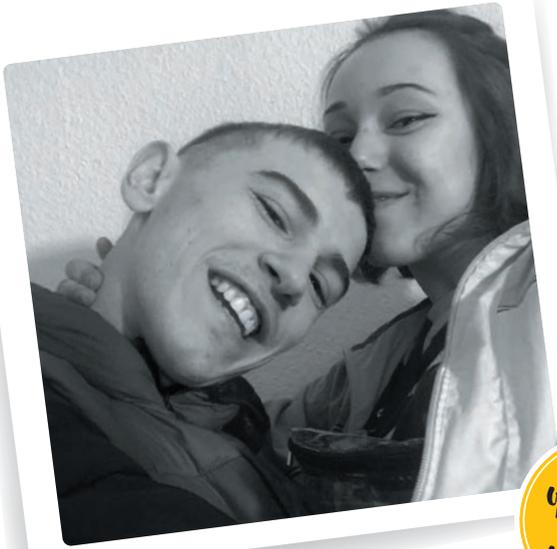
Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 2 juin 2020 : www.donenconfiance.org



« Sans le Village d'Enfants, je n'aurais jamais pu avoir la vie que j'ai aujourd'hui » —

grâce à votre générosité

Des rencontres fondatrices

Johann, 20 ans, a passé sept ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons. Il est aujourd'hui en deuxième année de DUT en qualité et logistique industrielle. Son rêve, devenir chef d'entreprise.

Johann en 3 dates

• 2009

— Période très difficile. Johann a perdu son père. Premier placement en famille d'accueil à 9 ans, puis en foyer d'urgence. Échecs.

• Juillet 2011

— Arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons. Cela change complètement ses a priori sur le placement. Il revit.

• 2017

— Départ du Village. Son défi, après sa réorientation vers un bac professionnel : montrer à tout le monde qu'il a fait le bon choix.

Originaire d'un petit village dans l'Aisne, Johann a un début d'enfance difficile. Cet aîné d'une fratrie de trois garçons – viennent ensuite Alexis puis Kevin – est très affecté par la disparition de son père. Il fait de nombreuses crises à la maison, sa mère n'arrive plus à le contrôler. « J'avais beaucoup de colère en moi ». À 9 ans, il est confié à une famille d'accueil mais vit mal ce placement qui durera plus d'un an. « Quand on est petit, on a besoin de l'amour de ses parents. Je ne ressentais pas cela en famille d'accueil. » Il est ensuite placé dans un foyer d'urgence. Il y restera neuf mois. « Cela ne s'est pas bien passé du tout. Il y avait souvent des vols, des bagarres. » En juillet 2011, Johann arrive au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons avec son frère Alexis, de deux ans son cadet. Il a alors 11 ans. « Nous avons été accueillis dans la même maison. Ce mode de vie familial avec six enfants et deux éducateurs familiaux par maison était complètement différent de ce que j'avais connu en foyer d'urgence. Au Village d'Enfants, on partage des activités avec des enfants du même âge, on vit avec des jeunes qui ont à peu près la même histoire que nous. » À son entrée au lycée de Soissons, Johann franchit un nouveau cap. « J'ai intégré une section sportive de golf en seconde. Notre prof était formidable. Nous faisons des sorties tous ensemble. L'ambiance était joyeuse, le groupe très mature. Mon comportement a beaucoup

changé cette année-là. » Mais une fois en terminale ES option sport, Johann, qui n'a pas bien réussi son bac de français, a peur de l'échec. Il décide de se réorienter vers un bac professionnel en logistique. « Au Village d'Enfants, tout le monde n'a pas bien compris ce choix. Ils pensaient que je pouvais mieux faire. » Johann partage un studio de semi-autonomie du Village avec un autre jeune. Il apprend à gérer les tâches quotidiennes, son budget mensuel, ses repas... N'ayant pas obtenu de Contrat jeune majeur, il doit quitter le Village d'Enfants et d'Adolescents juste avant ses 18 ans. « Grâce à mon expérience vécue dans le studio du Village d'Enfants, j'ai été préparé à la sortie. L'équipe éducative m'a beaucoup soutenu. »

UNE RELATION DE CONFIANCE

Après son départ du Village, Johann revient habiter chez sa mère. Pour gagner en autonomie, il travaille régulièrement pendant les vacances scolaires. Il poursuit ses études et décroche à 19 ans son bac professionnel en logistique, mention bien, avec la meilleure note de sa classe. Johann est aujourd'hui en deuxième année de DUT en qualité, logistique industrielle et organisation à Cuffies, commune proche de Soissons. Il souhaite poursuivre son cursus avec une licence en qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement puis un master pour devenir responsable qualité. Son objectif : devenir chef d'entreprise dans la logistique.

Grâce à ACTION+, le dispositif d'accompagnement à l'autonomie d'ACTION ENFANCE, Johann sait qu'il peut compter sur le soutien de la Fondation qui le connaît bien pour l'avoir vu grandir. Il est suivi depuis plus d'un an par William Roussel, référent ACTION+ dans l'Aisne. « On s'entend très bien, j'ai confiance en lui. Il m'aide à remplir mes papiers, à construire ma vie. Je ne pourrai jamais assez le remercier pour tout ce qu'il fait pour moi. On est en contact via les réseaux sociaux. Il prend des nouvelles régulièrement. Il effectue un vrai suivi. William nous propose des activités entre jeunes, des courses, des projets comme un trek au Maroc. Je n'ai jamais voyagé dans un autre pays, j'espère y participer. On a aussi la chance de pouvoir rencontrer des personnalités exceptionnelles prêtes à aider leurs prochains comme Matthieu Camison, sportif engagé auprès d'ACTION ENFANCE, ou Marc Lièvreumont, ancien patron du XV de France et parrain de la Fondation. C'est un lien riche et solide. »

Côté vie privée, Johann a emménagé il y a quelques mois dans un appartement avec sa petite amie, faisant ainsi un pas de plus vers la vie d'adulte. ✕



grâce à votre générosité

LE CONTEXTE

❖ **Consciente de la difficulté pour les enfants qu'elle accueille** de construire des relations sociales stables, la Fondation ACTION ENFANCE pilote une recherche-action autour du capital social. Les constats issus d'entretiens avec des professionnels, des jeunes accueillis et des jeunes adultes qui ont vécu par le passé dans les établissements de la Fondation ont permis de réelles avancées dans la prise en compte de cette nécessité.

COMPTER POUR, compter sur quelqu'un

Pour gagner en autonomie et s'insérer pleinement dans la société, il faut disposer de ressources financières mais surtout savoir qui l'on est et être en capacité d'établir des relations sociales. La Fondation ACTION ENFANCE considère qu'il est fondamental de favoriser la constitution d'un capital social chez les enfants et les jeunes qui lui sont confiés.

COMPRENDRE.

« **P**our un enfant placé, l'injonction à l'autonomie se résume encore trop souvent à son insertion professionnelle : trouver un travail qui lui permettra de subvenir à ses besoins. Mais si ce n'est pas étayé par un entourage amical, des relations sociales, une connaissance des dispositifs de droit commun, cela

ne tient pas sur le long terme », constate Cécile Croza, référente ACTION+, le dispositif d'accompagnement à l'autonomie des jeunes sortis des établissements d'ACTION ENFANCE. Or, le placement a tendance à isoler et beaucoup de jeunes majeurs, au sortir de l'institution, ont un réseau très peu étendu de personnes sur

lesquelles ils peuvent compter pour leur apporter un appui moral, un soutien matériel ou logistique. Les raisons, multiples, méritaient d'être analysées. « *Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance ?* », c'est sous ce titre qu'ont été publiés les premiers résultats de la recherche-action⁽¹⁾ menée par les sociologues Aude Kerivel, Patrick Dubéchet, Volha Vysotskaya, Samuel James et Cyril Dheilly, à l'initiative d'ACTION ENFANCE. Avant toutes choses, qu'est-ce que le capital social ? « *Nous utilisons la notion de capital social telle que définie par Pierre Bourdieu et James Coleman*, explique Aude Kerivel. *Le capital social comprend les liens sociaux mais surtout l'appui que ces liens sociaux représentent pour aider à la constitution, en parallèle, des capitaux culturel (diplômes, connaissances), économique (ressources financières, patrimoine) et symbolique (reconnaissance sociale). Ces atouts que chaque adulte mobilise dans sa vie quotidienne pour, concrètement, obtenir un emploi ou un logement, pouvoir être aidé en cas de difficultés, trouver sa place dans la société, ne pas être isolé.* »



30 % des enfants et des jeunes

n'ont passé aucune nuit hors de leur Village d'Enfants et d'Adolescents ou hors collectivité durant l'année scolaire 2018-2019



43 % des enfants

de 6 à 10 ans n'ont jamais invité d'ami extérieur à leur Village d'Enfants et d'Adolescents



58,5 % des enfants et des jeunes

dont les familles n'ont pas de droit d'hébergement disent ne pouvoir compter sur aucun adulte ou sur un seul adulte (en dehors des professionnels d'ACTION ENFANCE et, parfois, de leurs parents)

Source : Enquête réalisée auprès de 148 enfants et jeunes placés dans les établissements d'ACTION ENFANCE - 2019.

Cette recherche-action s'inscrit dans la continuité de l'étude sur le devenir des enfants placés en Village d'Enfants et d'Adolescents (*Que sont-ils devenus ?*⁽²⁾). Celle-ci avait amené les chercheurs et la Fondation à formuler l'hypothèse que les jeunes ayant tissé des liens forts avec des personnes rencontrées au cours de leur vie s'en sortent mieux que ceux qui sont dépourvus de ce capital social. En cherchant à objectiver et à évaluer les liens sociaux des enfants et des jeunes avec des pairs ou des adultes mais aussi leur capacité à créer des liens (leur habileté sociale), cette nouvelle étude sociologique constitue une réelle avancée en termes de connaissances. Elle produit également des outils – socio-programmes, fiches-actions – dont les professionnels d'ACTION ENFANCE peuvent se saisir pour enrichir les possibilités de liens extérieurs.

FAVORISER LA CRÉATION DE LIENS

— L'ouverture vers l'extérieur est une priorité de la Fondation. L'accès à la culture au travers du Prix Littéraire ou d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma », l'importance accordée à la scolarité, à la formation, aux études ; le maintien des liens avec la fratrie mais aussi avec les parents, quand c'est possible, en sont autant de preuves. Mais créer des liens solides et pérennes avec des personnes (enfants et adultes) à l'extérieur de l'institution n'est pas si simple. « *Outre les histoires et situations personnelles, les entretiens ont montré à quel point les amitiés d'école se font dans les interstices que sont les récréations ou encore le chemin entre l'école et la maison* », souligne la sociologue. On y apprend aussi que les liens commencent à se nouer la deuxième année d'une pratique sportive ou culturelle.

« *Il y a des choses que nous ne pouvons pas faire alors qu'elles sont "normales" au sein d'une famille, parce que la protection autour de nous, enfants placés, est plus accentuée* », témoigne Yassine Barakat, qui a participé à la recherche-action en tant qu'ancien enfant placé. Des choses aussi basiques que de goûter chez un camarade de classe, d'aller à un entraînement sportif avec les parents d'un coéquipier ou le coach, de se rendre à un anniversaire et retourner l'invitation ont longtemps été perçues comme difficiles à mettre en place par les éducatrices/teurs familiaux – et de fait, par les enfants. « *Quand aller jouer l'après-midi chez un ami nécessitait d'obtenir une copie de la pièce d'identité et une*

attestation sur l'honneur de la part des parents qui recevaient, il est clair que cela créait une barrière, explique Timmy Raulin, éducateur familial au Village d'Enfants et d'Adolescents de Brévianes. *Pour éviter cette humiliation, les enfants préféreraient dire qu'ils ne pouvaient pas.* » Très regrettable.

L'ANNIVERSAIRE, UNE ÉTAPE SYMBOLIQUE

— Pour Lucas, 10 ans, cette recherche-action a vraiment permis de faire →



« Des relations sociales essentielles pour s'ancrer dans la vie » —

« **En tant que personnes, les relations sociales nous permettent de nous construire, de nous insérer dans la société et, petit à petit, de devenir autonomes.** On sait les

dégâts que produisent l'isolement, l'absence de contacts et de soutien chez les jeunes gens qui sortent de la Protection de l'enfance. Il est important de favoriser les relations sociales qui sont des moteurs indispensables pour avancer dans la vie et s'ancrer dans la société. Développer la faculté à nouer des relations amicales, familiales, professionnelles est un enjeu éducatif de premier ordre pour la Fondation. C'est notre rôle d'apporter cet apprentissage de la relation sociale. Savoir donner, savoir recevoir, savoir échanger et comprendre les ressorts d'une relation harmonieuse constitue un socle pour la vie en société.

Il est essentiel que les enfants accueillis par la Fondation puissent apprendre à tisser leurs propres relations. Ils doivent aussi être rassurés sur le fait que la Fondation sera toujours là pour eux, qu'ACTION ENFANCE fait partie de ce réseau solide qu'ils peuvent solliciter s'ils en éprouvent le besoin. À travers ACTION+, qui a pour objet de continuer à accompagner les jeunes après leur placement, ils pourront toujours compter sur la Fondation. »

BÉATRICE KRESSMANN,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
LA FONDATION, PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
COMMUNICATION, MEMBRE DE
LA COMMISSION FINANCIÈRE
ET IMMOBILIÈRE ET DU COMITÉ
TECHNIQUE LIBAN



Développer le pouvoir d'agir —

**ANGÉLIQUE NAVET, CHEF DE SERVICE DU SAE⁽³⁾
AU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE**

C'est la mission du SAE d'accompagner les jeunes à agir par eux-mêmes.

Lorsqu'ils cherchent un stage, certains ont besoin d'être aidés, d'autres juste informés. L'équipe va d'ailleurs bénéficier d'une formation concernant « le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées », afin d'aller dans ce sens. Nous sommes également en train de structurer une action avec nos partenaires dans les domaines de la santé, des loisirs, de l'insertion sociale, de la mobilité, du logement, de la gestion quotidienne, etc.

Nous les inviterons à présenter leurs actions aux éducateurs puis ces derniers reviendront dans l'établissement pour expliquer aux jeunes la mission de chacun de ces partenaires sociaux et comment ils peuvent être sollicités.

Notre objectif est d'organiser deux ou trois rencontres entre les jeunes et nos partenaires locaux du champ social. Ce sera plus facile pour eux de les contacter s'ils ont identifié un service, une personne. ☺

→ bouger les choses. « Lucas a trois entraînements par semaine et un match de foot le week-end. Jusqu'à présent, il était accompagné par un éducateur familial, pas toujours le même. Nous avons pris conscience du frein que cela pouvait constituer. Nous sommes entrés en contact avec les parents des enfants du club, j'ai maintenant le numéro de téléphone de plusieurs d'entre eux. Il nous arrive de ramener un ami de Lucas chez lui. J'ai pu prendre un café avec le père du camarade. Depuis, il est régulièrement invité à l'anniversaire de ses coéquipiers. Sans que ce soit interdit, cela ne se faisait pas au Village avant le lancement de la recherche-action », témoigne Timmy.

Les invitations aux anniversaires reviennent dans tous les échanges relatifs au capital social. Elles sont, avec les activités extrascolaires, les plus pourvoyeuses de capital social. Elles ne vont pas pourtant sans soulever des questions : quel argent pour acheter le cadeau ? Est-ce que l'on a l'autorisation parentale pour que l'enfant s'y rende ? Où inviter ses camarades pour retourner l'invitation ? Qui inviter ?... Si tout le monde reconnaît combien il est important que les enfants aient des activités à l'extérieur, se fassent des amis, aient une vie sociale, cela reste, dans les faits, difficile à mettre en œuvre. « Les questions légales, de responsabilité, d'assurance, ce sont des réalités

auxquelles nous restons très attentifs, poursuit David Storez, chef de service au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise. Mais à partir du moment où les représentants légaux et l'Aide sociale à l'enfance sont informés, ces sujets ne doivent pas être des entraves. Un enfant doit pouvoir accepter l'invitation d'un camarade et inviter à son tour ses amis, comme n'importe quel enfant ! C'est la base de la socialisation. »

Le travail avec les sociologues a permis d'élaborer une dizaine de fiches-actions qui donnent les clés et le cadre sur des sujets

« En facilitant les sorties chez des amis, en permettant de faire les activités qui leur plaisent, on crée chez les jeunes des bulles d'oxygène qui leur permettent de mieux accepter le placement. Au jour le jour, ce capital social est une source d'épanouissement. » —

DAVID STOREZ, CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE

aussi divers que les anniversaires, la mobilité, les activités de loisir ou encore le téléphone portable. « Nous avons à cœur de répondre favorablement aux demandes de visites chez les parents d'un ami. Il faut un peu d'organisation, mais c'est à nous, aussi, de les favoriser, voire de les susciter », complète Angélique Navet, chef de service du SAE⁽³⁾ rattaché au Village d'Amboise.

NOURRIR UNE AMBITION POUR CES ENFANTS

— Le déficit de capital social chez les jeunes issus de la Protection de l'enfance représente clairement un obstacle à la réalisation de leurs projets. Souvent, le sentiment d'insécurité et le manque de confiance en soi perdurent chez ces jeunes gens. Un grand nombre d'entre eux vivent avec l'idée qu'ils seront toujours en difficulté et attendent encore beaucoup de soutien de la part des adultes. « C'est pour cela qu'ils contactent ACTION⁺, souvent avec l'idée que nous allons pouvoir poursuivre l'accompagnement qu'ils ont connu dans les établissements », analyse Moner Boulacheb, responsable du dispositif ACTION⁺. À nous de leur dire : vous n'êtes plus des enfants. Certes, vous avez connu des difficultés, mais vous avez aussi des capacités. Nous allons les identifier ensemble et les mobiliser pour que vous puissiez aller de l'avant. » Cécile Croza, référente ACTION⁺ pour les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, précise : « Beaucoup de jeunes de Touraine qui contactent ACTION⁺ ont un toit, des revenus. S'ils sont rarement en situation de grande précarité, certains sont en revanche très isolés. Jeunes adultes, ceux qui n'ont pas constitué de maillage pendant leur adolescence restent démunis face aux difficultés de la vie quotidienne ». Comme ce jeune homme dont elle découvre en demandant de ses nouvelles qu'il a perdu son travail et vit sur ses économies depuis plusieurs mois, sans oser demander de l'aide. « La situation lui semblait sans issue. Nous avons retravaillé son CV, je l'ai accompagné à la mission locale, nous avons mis en place un échéancier pour le paiement de son loyer. Nous avons pu lui offrir un étayage et lui redonner espoir. »

Le capital social semble être moins un problème pour ceux qui ont continué les études après le bac. L'environnement étudiant est un tremplin pour s'insérer socialement et professionnellement. C'est pourquoi la



3 questions à



AUDE KERIVEL ET PATRICK DUBÉCHOT,
SOCILOGUES EN CHARGE DE LA
RECHERCHE-ACTION SUR LE CAPITAL SOCIAL

« C'est dans les interstices que se créent les amitiés »

► Qu'avez-vous observé lors de cette recherche-action ?

— Aude Kerivel : Nous avons mis en place un certain nombre d'indicateurs pour tenter d'objectiver le capital social des enfants et des jeunes : le fait que la famille ait ou non un droit de visite et d'hébergement, le nombre de nuits passées en dehors de l'établissement ou encore le nombre d'adultes sur qui compter. Grâce aux sociogrammes, nous avons pu mesurer l'habileté sociale, c'est-à-dire la capacité à nouer des relations avec des jeunes de leur âge et avec des adultes. Nous avons constaté que les enfants et les jeunes les mieux entourés, que ce soit par des membres de leur famille ou des personnes extérieures, suivent plus souvent une scolarité ordinaire et abordent leur vie d'adulte avec davantage de confiance.

► Quelles seraient les actions qui permettraient de pallier les lacunes en termes de capital social ?

— A. K. : Pour chaque enfant, les solutions sont différentes. On peut créer la possibilité de rencontres de mille manières. C'est ce que proposent les fiches-actions. Des actions comme aller goûter chez un camarade de classe ou dormir chez lui peuvent paraître anodines. Nos recherches montrent que ce sont dans ces interstices que se créent les possibilités d'amitiés qui seront riches pour la suite. C'est l'intérêt de la sociologie de révéler ces petites choses.

► Comment les rendre possible ?

— Patrick Dubéchet : C'est là où l'institution-employeur doit jouer son rôle : il faut que les professionnels soient confiants dans le fait qu'ils sont autorisés à permettre ces expérimentations, que les responsabilités sont prises. Au niveau du comité de pilotage de la recherche-action, nous avons vu combien il était important que ces actions soient portées au niveau de la direction générale.

« Quand on vit en cachant une partie de son identité, en raison de son histoire familiale et du placement, c'est compliqué d'être dans une relation authentique à l'autre. Difficile dans ces conditions de se faire de vrais amis, des gens sur qui on pourra réellement compter dans la tempête. » —

MONER BOULACHEB,
RESPONSABLE ACTION+

Fondation communique auprès des adolescents sur la possibilité de financer des études longues, si le jeune en a les capacités. « *Lorsque les enfants nous sont confiés extrêmement jeunes et qu'ils restent des années dans nos établissements, nous ne pouvons pas nous dédouaner de ce qu'ils vont devenir. Comme des parents le feraient pour leurs propres enfants* », conclut Moner Boulacheb. ◉

(1) La recherche-action est une démarche visant à produire de la connaissance utile pour le terrain qui implique une collaboration entre les chercheurs et les professionnels de la Fondation.

(2) Cf. dossier de *Grandir Ensemble* de septembre 2014 n° 83.

(3) Service d'accompagnement éducatif.



« J'ai voulu aider, à mon tour » —

YASSINE BARAKAT, ANCIEN ENFANT PLACÉ AYANT PRIS PART AUX GROUPES DE PAROLE SUR LE CAPITAL SOCIAL

« J'ai envie de contribuer à améliorer ce qui est fait chez ACTION ENFANCE, envie que mon expérience soit utile. J'ai pris du recul sur mon placement, j'ai pu développer une vision critique de ce que l'on pouvait faire ou ne pas faire en Village d'Enfants et d'Adolescents. Dans un Village, nous ne sommes pas dans la normalité d'une famille. Témoigner sur ce qui m'a aidé à aller vers les autres peut être très bénéfique pour les jeunes qui sont aujourd'hui à la Fondation. Au collège, j'avais deux grands amis chez qui j'allais régulièrement. Les parents de l'un étaient professeurs. C'étaient des personnes posées, cultivées. Leurs sujets de conversation étaient très intéressants. Le frère de l'autre faisait de grandes études. J'ai eu envie de pouvoir reproduire cela dans ma vie. Intérieurement, et même si je n'en avais pas conscience sur le moment, cela m'a motivé. Par la force de l'exemple. » ◉

la Fondation en actions

SOISSONS (02)

Colonies apprenantes

➤ Dans le cadre de colonies apprenantes, la compagnie Isis a accueilli l'été dernier deux groupes d'une vingtaine d'enfants du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons âgés de 6 à 17 ans pour vivre trois semaines de vacances autour des arts vivants incluant théâtre, cirque, danse et hip-hop. La compagnie, établie à Pargny-Filain, dispose d'un grand parc et de deux chapiteaux permettant l'hébergement en pleine nature. Outre le plaisir de dormir sous une tente, les enfants ont mobilisé leur inventivité et leurs efforts pour préparer un spectacle de fin de séjour sur le thème de leur choix, de manière individuelle ou par fratries. « *Nous avons observé un changement de comportement, les enfants ont pris confiance en eux, une solidarité de groupe s'est forgée au fil des jours. Les jeunes ont réalisé de vraies prouesses, l'expérience les a fait grandir* », se réjouit Camille Bancel, responsable de la compagnie Isis. Quatre animateurs et sta-

Compagnie
ISIS



giaires de l'école de cirque encadraient les enfants tandis que les plus petits dormaient en gîte avec leurs éducatrices/teurs familiaux. Une base de loisirs à proximité du campement a permis également aux jeunes vacanciers de se baigner et d'expérimenter les joies du canoë et du tir à l'arc. ✕

CHINON (37)

Cirque thérapeutique

grâce à
votre
générosité

➤ Depuis la rentrée, un projet de cirque thérapeutique a été mis en place avec la compagnie Héka qui permet à 5 adolescents âgés de 12 à 15 ans du Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon de s'exercer tous les mercredis aux arts circassiens avec leur éducateur familial. Les premiers agrès donnent du fil à retordre : essayer, tomber, recommencer et accepter d'être soutenu demande aux apprentis trapézistes de persévérer dans l'effort, d'aller puiser une force qu'ils ont en eux. Les séances sont entrecoupées de groupes de parole pouvant lier l'exercice des arts du cirque avec les difficultés que les adolescents peuvent rencontrer dans leur vie. Avec le trapèze, rien n'est facile, mais il faut s'accrocher ! ✕

Cie Héka



Laurent Dauget, éducateur familial

ACTION
ENFANCE
FAIT SON CINÉMA

Saison # 4, c'est parti !

➤ Plus de 200 enfants et adolescents accueillis dans tous les établissements de la Fondation participent pour la 4^e année consécutive à la création de 16 courts-métrages réalisés par des étudiants de 4 écoles de cinéma (l'EICAR, l'ESRA, 3iS et le CLCF). Les équipes de réalisation, composées de 15 étudiants, coordonneront la production de leur court-métrage en lien avec les éducateurs référents des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Pour cette nouvelle saison, les films accueilleront des personnes connues. L'année dernière, Thierry Lhermitte et Elsa Zylberstein s'étaient prêtés au jeu dans deux courts-métrages. Après plusieurs mois de travail, les 16 courts-métrages seront mis en ligne. Les films seront projetés devant un jury de personnalités. Trois prix seront remis : le Prix du Public, le Prix Coup de Cœur et le Prix du Jury. À suivre. ✕



grâce à
votre
générosité

➤ Retrouvez l'ensemble des courts-métrages de la saison précédente sur <https://aefaitsoncinema.org/>

ACTION
Environnement

Des gestes écoresponsables

grâce à
votre
générosité



➤ Depuis décembre 2019, ACTION ENFANCE a mis en place un programme ACTION Environnement appelant chacun, adultes et enfants, à initier et à développer des actions écoresponsables dans la vie de tous les jours. « *L'enjeu de cette démarche de la part de la Fondation est quadruple : éducatif, environnemental, institutionnel et managérial* », explique Yannick Bernier, coordinateur du programme et directeur du Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc. Un référent environnement est identifié dans chaque structure pour animer les groupes de réflexion, recueillir les idées, faire remonter les actions, sur la base du volontariat. « *Un an après sa mise en œuvre, les établissements se sont saisis de cette initiative et avancent à leur rythme, poursuit Yannick Bernier. Cela va des diagnostics de consommation d'énergie (électricité, eau, gaz) à la mise en œuvre d'actions concrètes, comme l'achat de mousseurs pour robinet, de récupérateurs d'eau de pluie, la confection de produits d'entretien, l'arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires, en passant par des aménagements végétalisés, des hôtels à insectes, des mangeoires, la constitution de compost... Les idées sont nombreuses, c'est encourageant.* » Une évaluation réunissant tous les référents locaux aura lieu au printemps pour croiser les actions et penser ensemble au développement du programme pour sa deuxième année. ✕

Placement éducatif à domicile

➤ Mesure de placement dans la majorité des cas judiciaire, le placement éducatif à domicile (PEAD) est une mesure encadrée qui suppose la collaboration des parents. Elle a pour vocation d'éviter le placement de l'enfant au profit d'un suivi à domicile et d'accompagner un retour en famille pour un enfant ou une fratrie. Une équipe d'éducateurs veille de près au bon déroulement de la mesure et peut, en cas de besoin, procéder temporairement au repli de l'enfant en institution. ACTION ENFANCE a mis en place deux services de PEAD.

• **Rattaché au Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse, le SPED** (Service de placement éducatif à domicile), ouvert durant l'été 2019 en partenariat avec le Département d'Indre-et-Loire, accompagne 22 mesures de placement à domicile pouvant concerner jusqu'à 44 enfants. Une équipe de six éducatrices suit de près les enfants. Deux maisons du Village offrent six places de repli (pour faits graves, avant nouvelle décision du juge) ou, initiative originale de la Fondation, de répit (en prévention, pour laisser la famille souffler).

• **Rattaché au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc, le DIPADE** (Dispositif de placement et d'accompagnement au domicile de l'enfant) a ouvert en septembre 2020 en partenariat avec le Département de la Meuse. Une équipe de quatre éducateurs accompagne 18 enfants placés chez leurs parents. Une maison à proximité du Village offre trois places de repli ou répit. Ce dispositif fonctionne tous les jours de l'année. ✕



Maisons de repli du SPED et du DIPADE.

Extension d'accueil du Village

➤ Afin de répondre à l'urgence du Département du Loiret devant trouver rapidement des lieux de placement pour fratries nombreuses, ACTION ENFANCE a loué quatre grandes maisons à proximité du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly offrant 24 nouvelles places d'accueil. Une équipe composée de 16 éducatrices/teurs familiaux et d'un chef de service a été recrutée localement pour accompagner les frères et sœurs âgés de 2 à 12 ans. Le Département consolide la création de ces 24 places

supplémentaires en projetant, à moyen terme, la construction de quatre maisons organisées en Village d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE au centre du département.

Dans le cadre de ses partenariats avec les Départements, la Fondation tente toujours de proposer une solution adéquate aux besoins de la Protection de l'enfance, comme les 30 places d'accueil d'urgence ouvertes par la Fondation en Touraine lors du premier confinement en mars 2020. ✕



Fondation reconnue d'utilité publique

*Grandir en Village d'Enfants
et d'Adolescents*

➤ Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'appellation des Villages d'ACTION ENFANCE a évolué en Villages d'Enfants et d'Adolescents.

La stabilité du parcours de placement de l'enfant est une priorité de premier ordre pour la Fondation. Parmi les enfants qui nous sont confiés, certains retournent en famille à l'issue de plusieurs mois de travail avec les parents. D'autres seront placés plusieurs années, parfois jusqu'à leur sortie du dispositif de Protection de l'enfance entre 18 et 21 ans. Dans ce cas, leurs besoins peuvent évoluer et nécessiter des séjours relais, des accompagnements spécifiques. La Fondation a acté dans ses orientations stratégiques à cinq ans **l'engagement d'accompagner les enfants tout au long de leur parcours** en proposant différents modes d'accompagnement sans rupture institutionnelle.

Les équipes ont, au cours des années écoulées, diversifié leurs compétences et expériences en ce sens, mais aussi leurs liens partenariaux et leur ancrage territorial : gradation des dispositifs d'accueil des adolescents (permanence éducative en appartements partagés, colocation à proximité immédiate d'une équipe d'éducateurs, hébergement accompagné en studio en ville...), ouverture de dispositifs de placement éducatif à domicile, d'un lieu d'accueil d'urgence en Touraine pendant le confinement, dispositif d'accueil de situations complexes, suivi des jeunes après leur sortie via le dispositif ACTION+...

Tout en réaffirmant le cœur de sa mission, qui est d'accueillir et de protéger des frères et sœurs en danger, ce changement d'appellation s'inscrit dans l'évolution de l'accompagnement éducatif des équipes d'ACTION ENFANCE. ✕

AMBOISE (37)



Apprentissage progressif à l'autonomie

Le 19 janvier dernier, une délégation départementale d'Indre-et-Loire, composée notamment de Nadège Arnault, vice-présidente en charge des affaires sociales, et de Nicolas Baron, directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille, est venue visiter les nouveaux locaux du **Service d'accompagnement éducatif (SAE)** rattaché au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise. Ouvert en septembre 2019, en partenariat avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, le SAE s'est enrichi de trois maisons du Village transformées en 5 appartements partagés qui ont pu accueillir 12 jeunes gens en décembre dernier.

Le SAE compte à présent 5 appartements partagés au sein du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise ainsi que 6 studios situés entre les villes d'Amboise et de Tours, dans lesquels vivent six jeunes majeurs. Les 18 jeunes gens, âgés de 16 à plus de 18 ans, sont accueillis dans des conditions qui leur permettent un apprentissage progressif à l'autonomie. Une équipe constituée de 7 éducateurs et 2 surveillants de nuit accompagne les jeunes sur un mode d'accueil en semi-autonomie, leur prodiguant soutien, conseils et recommandations dans leur vie quotidienne, leur parcours scolaire ou de formation et leurs démarches à accomplir sur la voie de l'autonomie.

Le dispositif ACTION+ de la Fondation est en contact avec les équipes du SAE d'Amboise pour assurer un relais de prévention et de soutien à la fin de la mesure de placement des jeunes accueillis. ✪



« Ce service permet un passage progressif à l'autonomie. Il offre un modèle positif, encourageant et rassurant pour les enfants qui grandissent. » —

NADÈGE ARNAULT, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE



BRÉVIANDES (10)

Des carreaux à thème



Durant les dernières vacances d'automne, 12 enfants de 3 à 15 ans ont participé à deux ateliers proposés par l'association troyenne, Les passeurs de fresques, afin de réaliser des carreaux peints selon leur inspiration. Il a fallu d'abord confectionner l'enduit à base de chaux, d'eau et de sable destiné à recevoir l'empreinte des œuvres. Puis, dessiner son projet avec une baguette de bois. Enfin, déposer les couleurs. Deux thèmes ont permis aux jeunes imaginations de s'envoler : la protection de la planète et l'égalité des chances. « La confiance que les enfants nous ont accordée d'emblée était belle à voir, relatent Martine, Dany et Annie, bénévoles de l'association. Leur soif de créer et leur volonté de bien faire étaient touchantes. Nous avons été frappés par leur solidarité, leur sens de l'entraide et la bienveillance qu'ils se témoignaient les uns aux autres. Cet atelier a valorisé leur potentiel de création et stimulé leur confiance en eux. » De magnifiques réalisations furent produites. Quelle fierté pour les enfants de voir leur carreau accroché sur la façade de leur maison ! ✪

SOISSONS (02)

Une fresque végétale



L'été dernier, une dizaine d'enfants âgés de 8 à 16 ans du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons se sont improvisés artistes peintres, sous la houlette du grapheur Steven Keravec, pour réaliser une jolie fresque murale de 15 mètres à l'entrée du Village. Un projet de décor végétal, de style naïf, avait été retenu par la direction, en harmonie de couleurs avec la tonalité des maisons. Peint au rouleau puis à la bombe acrylique à base d'eau, un beau décor fleuri escorte à présent le visiteur jusqu'aux premières maisons. ✪



CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE-DE-FRANCE

Accompagner l'autonomie

La Caisse d'Épargne d'Île-de-France a décidé de soutenir ACTION+, le dispositif d'accompagnement à l'autonomie de la Fondation et envisage de poursuivre cet engagement dans la durée.

L'organisme de crédit a versé un don de 25 000 € pour participer aux actions de suivi des jeunes majeurs en région parisienne.

La banque propose, par ailleurs, d'accueillir des enfants lors de stages de découverte des métiers en 3^e, pour leur présenter le milieu bancaire et ses spécificités. Elle envisage également de former les jeunes majeurs au suivi de leur propre budget.

Un partenariat profitable à tous.

SOISSONS (02)

Programme de parrainage

En octobre dernier, ACTION ENFANCE a organisé à Soissons une réunion publique pour présenter son programme de parrainage qu'elle compte développer au bénéfice des enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons.

Dans un premier temps, il est proposé aux personnes sensibles à la cause de l'enfance de s'associer aux loisirs des enfants et de leur faire partager leurs passions. Ces moments de qualité mèneront naturellement vers une relation de parrainage qui pourra s'établir afin de créer un lien pérenne et soutenant pour l'enfant.



Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise

Ouverture 1981

59
enfants et jeunes

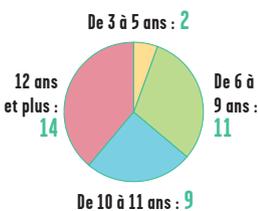
Village d'Enfants et d'Adolescents : 36
Service d'accompagnement éducatif (SAE) : 18
(12 en semi-autonomie, 6 en studios en ville)
Service d'accompagnement renforcé (SAR) : 5

👍 Réussites 2020

- **Restructuration de l'établissement qui dispose désormais de trois modes d'accueil :** Village d'Enfants et d'Adolescents, SAR et SAE.
- **Création de deux nouveaux lieux d'accueil :**
 - Le SAR, situé dans une maison individuelle à 2 km du Village, offre un cadre de vie apaisant et sécurisant aux enfants en situation complexe (5 places).
 - Le SAE : à l'entrée du Village, 3 maisons ont été transformées en 5 appartements pour l'accueil de 12 jeunes en semi-autonomie. Les travaux ont été finalisés en décembre 2020.

Âge des enfants et jeunes accueillis

Village d'Enfants et d'Adolescents



SAR
5 jeunes de 8 à 15 ans

SAE
18 jeunes de 16 à 19 ans

Durée de placement des enfants et jeunes

	≤ 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	6 ans et +
Village d'Enfants et d'Adolescents	7	12	4	13
SAR	1	4	—	—
SAE	8	10	—	—

6 jeunes ont été accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents avant d'être accueillis au SAE



« La notion de parcours de l'enfant et de l'adolescent est au cœur de ce projet de réorganisation » —

MICHEL DELALANDE, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE

3 questions à



STÉPHANIE BONNET,
directrice générale adjointe des Solidarités, Conseil départemental d'Indre-et-Loire

► Pourquoi avoir souhaité une redistribution des dispositifs d'accueil en Protection de l'enfance en Indre-et-Loire ?

— Stéphanie Bonnet : À la suite d'une évaluation de son schéma de Prévention et de Protection de l'enfance initiée en 2017, le Conseil départemental a dressé deux constats : la nécessité de mettre en place une offre de services plus graduelle et qualitative – en adéquation avec les besoins des enfants et des familles – et mieux répartie géographiquement. Maintenir les liens parents-enfants en privilégiant la proximité était également l'un des objectifs. Un appel à projets a donc été lancé en avril 2018 pour réorganiser cette offre. Au final, 115 nouvelles mesures ou places ont été créées, augmentant ainsi les capacités dans certains territoires. ACTION ENFANCE a remporté l'appel à projets sur les territoires nord-est et sud-ouest du département.

► Quels sont les bénéfices d'un regroupement des jeunes accueillis sous une même entité ?

— S. B. : La réorganisation du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise est tout à fait cohérente avec les objectifs du Département. L'établissement a fait évoluer son offre de services afin de mieux répondre aux besoins graduels des enfants : Village d'Enfants et d'Adolescents, semi-autonomie, autonomie... Les jeunes peuvent grandir dans un cadre rassurant, sécurisé, à proximité de leurs frères et sœurs et affronter avec plus de confiance les différentes étapes de leur vie d'enfant. C'est très important de les accompagner tout au long de leur parcours. Les dispositifs doivent être souples et évolutifs, favoriser à la fois la sécurité et l'autonomie. ACTION ENFANCE s'inscrit dans cette dynamique.

► Quelle est la nature du partenariat établi avec ACTION ENFANCE ?

— S. B. : Nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années. Nos services territorialisés, en lien étroit avec le Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise, échangent au quotidien pour suivre les situations individuelles, travailler en synergie sur le parcours des enfants. Des rencontres plus institutionnelles sont également organisées régulièrement.



Jeunes majeurs dans le Loiret

L'accompagnement précieux de la Fondation

Fatoumata quitte le Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly en octobre 2020, l'année de ses 18 ans. Grâce à l'aide de sa référente ACTION+, cette jeune maman s'apprête aujourd'hui à voler de ses propres ailes.

Fatoumata, mineure non accompagnée originaire de Guinée, a un peu moins de 17 ans lorsqu'elle arrive à Orléans en février 2019. Elle est enceinte de 5 mois et demi. Son fils Ousmane, grand prématuré, naît très peu de temps après. Elle restera à l'hôpital d'Orléans avec son bébé pendant trois mois. À sa sortie, fin mai 2019, Fatoumata est accueillie avec son enfant au sein de la maison mère-enfant du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly jusqu'à ses 18 ans, date à laquelle prend fin sa mesure de placement par le Département. Son départ, initialement prévu en août 2020, est repoussé jusqu'au mois d'octobre pour régulariser son titre de séjour.

« Fatoumata était la première à sortir du dispositif mère-enfant. Le Village l'a aidée dans ses démarches administratives pour qu'elle ait droit au RSA, que son bébé ait une place en crèche à Montargis. J'ai fait le point bien avant son départ avec les équipes du Village pour connaître la situation et préparer au mieux sa sortie », explique Noémie Valet, référente ACTION+ pour le Loiret et l'Aube, titulaire d'un diplôme de conseillère en économie sociale et familiale. C'est elle qui a pris le relais et qui accompagne désormais la jeune maman dans sa vie quotidienne. « Il était important de la rassurer, qu'elle sache qu'en sortant du dispositif mère-enfant, elle ne serait pas livrée à elle-même avec son bébé. Nous prenons des nouvelles régulièrement, elle garde un lien avec la Fondation. » Au début, la référente ACTION+ échangeait tous les jours par téléphone avec la jeune femme ; aujourd'hui, une fois par semaine.

Fatoumata fait appel à elle dès qu'elle reçoit un courrier qu'elle ne comprend pas bien. Noémie Valet l'accompagne surtout pour gérer son budget et ses démarches administratives.

La référente ACTION+ a notamment aidé la jeune femme, avant sa sortie du Village, à trouver un appartement à Montargis. « Pour les premiers rendez-vous, nous regardions les annonces ensemble. Il y a eu beaucoup de refus, les agences immobilières se montraient souvent frileuses. Mais une agence a accepté de lui faire confiance. Nous avons monté un dossier et la Fondation a pris en charge les frais d'agence, le dépôt de garantie. Je l'ai aussi guidée pour qu'elle obtienne une allocation logement. » La Fondation, via ACTION+, l'a également aidée à meubler et équiper son appartement. Côté formation, Fatoumata suit un CAP Services aux personnes et Vente en espace

rural à la maison familiale rurale de Souppes-sur-Loing. Après avoir déposé son enfant à la crèche, elle fait le trajet tous les jours en train pour se rendre sur son lieu de formation. « En termes d'insertion professionnelle, tout se passe bien. Fatoumata est très motivée pour travailler. Prochaine étape, la préparation de son CV et de sa lettre de motivation. »

Fatoumata gère son budget, paie son loyer, s'occupe très bien de son enfant. « Nous avons une relation d'adulte à adulte. Je ne décide pas pour elle, c'est elle qui fait ses choix. Mon rôle est de l'éclairer. Une relation de confiance s'est créée dès le début. Une fois installée, elle m'a invitée à déjeuner dans son appartement et j'ai été très bien reçue. C'était une façon de me remercier. » L'idée est à présent de trouver d'autres partenaires sur lesquels elle pourra également s'appuyer à l'avenir : PMI⁽¹⁾, associations... ❁

Une autonomie précoce

Noémie Valet s'occupe de 13 jeunes majeurs dans le département du Loiret via le dispositif ACTION+ de la Fondation. Leur moyenne d'âge est de 19 ans au lieu de 22-23 ans dans les autres départements d'implantation d'ACTION ENFANCE. « Cet accompagnement est très intense, ils sont tout juste matures et autonomes. Contrairement à d'autres départements, les jeunes ne disposent pas de Contrat jeune majeur, pas de référent de l'Aide sociale à l'enfance qui les suive. » Pour combler ce manque, le Département du Loiret a mis en place en juillet dernier le dispositif PARI (Parcours autonomie réussite insertion), géré par la Direction insertion et habitat. Il prévoit notamment une bourse de 450 euros par mois, un logement et l'accompagnement d'un référent. Une commission se réunit une fois par an.

(1) Protection maternelle et infantile.

ENVIE DE TRANSMETTRE



ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE VOTRE VIE

— **—** Votre situation familiale et économique évolue avec le temps. Anticiper ces changements de vie, c'est avoir la sécurité que la transmission de votre patrimoine se fera comme vous l'entendez. Pour cela, vous avez la possibilité de rédiger un testament dit « évolutif » qui consiste à prévoir plusieurs hypothèses afin que rien ne soit laissé au hasard.

De manière très concrète :

• Comment anticiper la disparition du bien, objet de mon legs ?

Le cas se présente si votre legs porte, par exemple, sur votre résidence principale et que vous décidez de la vendre pour emménager dans un bien loué. Dans cette hypothèse, afin que votre legs initial ne soit pas caduc, vous pouvez prévoir au sein de votre testament : « *qu'en cas de vente de ma maison/mon appartement, ledit legs sera remplacé par son prix de vente si celui-ci se retrouve sur mes comptes et, à défaut, par x % de mon patrimoine.* »

• Comment anticiper le décès ou la renonciation à votre succession d'une personne désignée au sein de votre testament ?

Vous pouvez soit prévoir un légataire suppléant, soit prévoir que la part de patrimoine réservée au légataire décédé ou renonçant ira accroître la part d'un ou plusieurs autres légataires désignés, en incluant au sein de votre testament la mention : « *Étant ici précisé qu'en cas de prédécès ou renonciation de madame Michel, ledit legs reviendra à --[ses enfants ou toute autre personne].* »

Dans ces deux situations, ces anticipations incluses dans votre testament vous garantissent la bonne exécution de vos volontés. Elles vous dispensent de rédiger plusieurs testaments si ces changements surviennent et évitent que votre legs initialement prévu ne soit caduc.

un conseil sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

• **Par courrier :** ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris

• **Par téléphone :** 01 53 89 12 44

• **Par e-mail :** veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE
DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

Nous espérons que ce premier trimestre se déroule au mieux pour vous et pour vos proches, après une année compliquée. Malgré un contexte encore difficile, 2021 est pour nous synonyme d'espoir, porté par l'engagement sans faille dont vous avez fait preuve en 2020. Subissant une crise sanitaire sans précédent, vous avez en effet continué à nous soutenir. Votre générosité nous a ainsi permis d'assurer de manière optimale l'accueil des jeunes qui nous sont confiés.

Ces quelques lignes sont aussi l'occasion de relayer, un peu tardivement, vos messages pleins de tendresse envoyés durant les fêtes de fin d'année. Vos nombreuses cartes de Noël ont été distribuées dans nos Villages d'Enfants et d'Adolescents et lues avec beaucoup de bonheur et d'attention. En voici quelques extraits : « *Nous souhaitons à tous les enfants un Noël joyeux, chaleureux et festif. Soyez assurés de notre amour et de notre estime pour vous* », écrivait Bernard de Milly-la-Forêt. « *Le soir de cette fête, je penserai à vous et je vous dis que je vous aime* », confiait Michèle de Saint-Quentin. « *Que Noël soit pour vous un rayon de soleil* », souhaitait Louise de Poitiers. Les enfants ainsi que les éducatrices et éducateurs familiaux ont été très touchés par ces marques d'affection et d'amitié.

Nous vous remercions du fond du cœur pour ces jolis messages.

En 2020, le mot « solidarité » a retrouvé tout son sens. Vous nous avez montré que, même dans les moments difficiles, nous pouvons compter sur vous. Alors, restons soudés et prouvons une nouvelle fois que nous sommes plus forts ensemble.

Merci à tous pour votre engagement à nos côtés, votre générosité et votre confiance. ☘

Amicalement.

➤ Retrouvez votre nouvel espace donateur sur <https://www.actionenfance.org/espace-donateur/>

comment ça marche?

ACTION⁺, le dispositif d'accompagnement à l'autonomie d'ACTION ENFANCE

Parce que le lien ne s'arrête pas au placement, la Fondation reste présente pour ceux qu'elle a accueillis. ACTION⁺ est le dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des Villages d'Enfants et d'Adolescents de la Fondation. Une équipe de référents à l'écoute des besoins conseille, accompagne et soutient chacun, à toute étape de sa vie.

Qui sont les bénéficiaires d'ACTION⁺ ?



Toute personne de plus de 18 ans ayant été accueillie dans un établissement ACTION ENFANCE peut, à tout moment, solliciter un accompagnement par ACTION⁺. La démarche est volontaire et non systématique.

La sortie du Village d'Enfants et d'Adolescents se prépare généralement très en amont.

Deux scénarios



1/ Le jeune quitte le Village avant sa majorité : par décision du magistrat pour un retour en famille, par une réorientation vers un lieu plus adapté à ses besoins, etc. Les équipes lui rappellent qu'ACTION⁺ sera toujours là pour lui.

2/ Le jeune quitte le Village à sa majorité. Sa sortie aura été préparée au moins deux ans avant par la mise en place d'un projet personnalisé (formation, études...). Les équipes d'ACTION⁺ entrent en contact avec lui avant qu'il ait quitté la Fondation.

L'ACCOMPAGNEMENT ACTION⁺ EN CINQ ÉTAPES



Préparation

► Parmi les adolescents âgés de 16 ans, les équipes éducatives des Villages repèrent les situations à risque d'isolement ou de précarisation à leur sortie de placement. Elles échangent avec les référents ACTION⁺ sur les conditions d'accompagnement les plus adéquates en prévention de ces risques.

► Avant toute sortie du Village, l'équipe éducative identifie les aptitudes et les besoins de chacun. Si un jeune nécessite d'être accompagné à sa sortie, l'établissement transmet aux référents ACTION⁺ les ressources dont le jeune dispose, une grille d'autonomie ainsi qu'un projet personnalisé d'insertion.

► Au moment de sa sortie de placement, le jeune rencontre systématiquement le référent ACTION⁺ de son territoire afin de faire connaissance. Le référent établit avec lui une check-list de ses besoins et un plan d'action, lui rappelant les dispositifs de droit commun auxquels il peut recourir.



Prévention

► Dans les trois à six mois suivant la sortie, les référents ACTION⁺ systématisent les entretiens téléphoniques ou les rencontres avec le jeune pour prendre de ses nouvelles. Si ce dernier n'en exprime pas le besoin, les référents ne le recontacteront qu'à sa demande.



Réponse

► Certains jeunes et moins jeunes sollicitent directement le référent ACTION⁺ pour un problème précis. Lors d'une première rencontre, le référent élabore avec l'intéressé un diagnostic de sa situation, évaluant ses capacités en ressources et appuis, ses besoins et ses attentes afin d'élaborer ensemble la résolution de ses problèmes.



Co-construction et engagement réciproque

► Dans tous les cas, les référents ACTION⁺ co-construisent avec le jeune un projet d'accompagnement personnalisé incluant objectifs, actions, moyens, modalités d'intervention, délais et engagements réciproques.



Évaluation, suivi, fin

► Le plan d'accompagnement personnalisé est suivi de près et actualisé selon les besoins. L'évaluation régulière de la situation mènera à la fin de l'accompagnement décidée conjointement avec le bénéficiaire. Néanmoins, le lien demeure. Une ou deux années plus tard, le référent ACTION⁺ le recontacte pour faire le point.

EN 2020

BÉNÉFICIAIRES



140 personnes
Moyenne d'âge : 21,1 ans

EXEMPLES D'AIDE CONCRÈTE



31 personnes
ont obtenu un emploi



40 personnes
sont entrées en formation (études et professionnelle)



67 logements
et hébergements ont été trouvés

grâce à votre générosité

ACTION⁺ est une initiative originale d'ACTION ENFANCE financée à 100 % grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires privés.

Qui sont les référents ACTION⁺ ?



Six éducateurs, spécialisés en insertion sociale, interviennent localement à proximité des Villages. Ils disposent d'une solide connaissance du tissu local et des partenaires indispensables. Un responsable ACTION⁺, rattaché au siège de la Fondation, coordonne les actions.

Leurs missions

Anticiper le départ

Certains jeunes en fin de placement quittent les Villages sans allocations ni Contrat jeune majeur. L'équipe ACTION⁺ travaille en amont de leur sortie afin de proposer une organisation qui leur garantisse une autonomie et une insertion sociale.

Maintenir le lien

L'équipe de référents ACTION⁺ reste présente pour ceux qui en ont besoin. Compter pour quelqu'un, savoir compter sur quelqu'un, permet aux jeunes gens de se lancer dans la vie plus confiants.

Accompagner les projets

ACTION⁺ n'est pas un organisme de financement mais bien d'accompagnement. Écoute, conseil, suivi, les référents épaulent chacun, à toute étape de sa vie, sur la voie de sa propre réussite.

Prévenir les ruptures

ACTION⁺ oriente les jeunes vers les dispositifs de droit commun (formation, logement, aide sociale...) ainsi que les partenariats et réseaux locaux constitués par les référents. Ces derniers les suivent régulièrement afin de prévenir les risques de marginalisation et d'isolement.

À tout moment de la vie

Si les jeunes en fin de placement sont les principaux bénéficiaires de l'accompagnement ACTION⁺, des personnes de tout âge, ayant été accueillies dans un établissement ACTION ENFANCE, peuvent solliciter le dispositif pour un soutien à un moment particulier de leur vie.

Pour Geneviève B., transmettre l'espérance aux enfants est plus que jamais une nécessité.

C'est pourquoi, elle a choisi de s'engager aux côtés des frères et sœurs accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE en décidant de faire un legs à la Fondation.



« J'ai continué à donner aux œuvres chères à ma mère. Elle faisait partie des premiers donateurs de la Fondation ACTION ENFANCE dans les années 1960. Je poursuis son engagement car je partage sa conviction qu'on ne se reconstruit mieux qu'en grandissant avec ses frères et sœurs, dans un environnement sécurisé et propice à l'épanouissement tel que celui proposé par les Villages d'Enfants et d'Adolescents. » —

Geneviève B., 65 ans, habite Tours et a mené une vie bien remplie sans qu'elle fût cependant égayée par la présence d'enfants.

« C'est mon manque, raconte-t-elle, mais les enfants à choyer, quant à eux, ne manquent pas, y compris en France. » Très active, Geneviève B. ne conçoit pas sa vie sans faire du bien autour d'elle, au sein de sa famille, de ses amis mais également auprès de ceux qui sont dans le besoin. Parmi les nombreuses missions qu'elle soutient par ses dons réguliers, Geneviève B. a souhaité élire celle à laquelle transmettre son patrimoine par voie testamentaire. « Les enfants accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE m'ont paru tout désignés pour devenir mes héritiers, poursuit-elle, cela tombait sous le sens. Quoi de plus parfait que de léguer mes biens à une Fondation qui permet à des enfants de revivre et reprendre confiance après une tourmente familiale. » Geneviève B. connaît bien la Fondation ACTION ENFANCE pour la soutenir depuis longtemps. Elle entre en contact avec Véronique Imbault, responsable des relations testateurs et libéralités de la Fondation. Elle expose ce qu'elle souhaite et ressort satisfaite. « Tout me paraît plus limpide à présent. En établissant ce legs, je me sens allégée d'un poids. Mon avenir est assuré », sourit-elle.

Pour plus de renseignements sur les donations, les legs et les assurances-vie, contactez Véronique Imbault, diplômée notaire, ligne directe 01 53 89 12 44 / veronique.imbault@actionenfance.org - www.actionenfance.org